



Isle Saint-Georges

Le 25 août 2014,

Directeur Académique
Des services de l'Éducation Nationale
Mr François COUX
30 cours de Luze
BP919
33060 BORDEAUX cedex

Objet : Fermeture de classe : Ecole Primaire d'Isle Saint Georges,
Affaire suivie par M.GILLARD

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord, bienvenue en Gironde.

- Vous avez reçu du Maire d'Ayguemorte les Graves et de moi-même, une lettre d'intention de la reprise de notre projet de RPI, et ce, dès ce mois de septembre.
- A ce jour nous avons trois nouvelles inscriptions fermes qui ne sont peut-être pas encore dans « base élèves » et deux autres en cours, ce qui porterait les effectifs à 49.
- Je vous rappelle que l'annonce de décision de fermeture (dont je conteste la soudaineté comme je l'ai dit et écrit), le 16 juin 2014, nous a fait perdre 2 élèves que ne nous pouvions pas retenir.
- Sans cette perte, qu'il me semble normal d'attribuer à l'inspection académique, nos effectifs seraient au pire de 49 et au mieux à 51.

Il m'apparaît donc, au vu de ce qui précède, la « dead line » étant fixée à 50, qu'il convient d'annuler le projet de fermeture de classe à l'Isle saint Georges.

Dans l'attente d'une réponse rapide, et avant la rentrée du 2 septembre,
Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Jean – André LEMIRE.

